

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 8 juillet 2011
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M.
DUBOS Gérard à partir de 14 h 00
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRE Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Les sangliers sont lâchés - Organisation de la manifestation Les Rendez-vous de Terres Neuves des 7 et 8 octobre 2011 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association Les sangliers sont lâchés va organiser la 6^{ème} édition de la manifestation « Les Rendez-vous de Terres Neuves » les 7 et 8 octobre 2011.

Le festival de musique « Les Rendez-vous de Terres Neuves » se déroule durant 2 jours sous chapiteau esplanade des Terres Neuves à Bègles.

Comme chaque année, des concerts, des expositions et projections sont organisés à un tarif très bas en comparaison des tarifs de billetterie de concert et de festival pratiqués.

Un Village associatif artistique présentera les initiatives des associations locales et régionales en lien avec la thématique du festival. Il accueillera également des associations qui luttent contre les inégalités sociales et politiques (planning familial, le Génépi, Resf, Aides, La Ligue des droits de l'homme...)

La manifestation se décline également autour de différentes formes d'événements sur Bègles, Bordeaux et d'autres communes de la CUB :

- Ateliers de créations (musiques, graphisme, art contemporain, radio),
- Caravane party (happening musicaux, graphiques et cinématographiques en caravane),
- Projection cinématographique – débat,
- Vernissage et exposition des ateliers graphiques,
- Soirée concert - performances graphiques,

Cette organisation qui transcende les formes et les genres se déroule en fait sur plus d'un mois car les ateliers de créations jalonnant « Les Rendez-vous de Terres Neuves » débiteront dès le mois de juin 2011.

L'édition 2011 veut rendre compte des désirs individuels et collectifs, des non-dits sociaux, faire émerger et porter des paroles mises en marge du débat public.

En plein essor, « Les Rendez-vous de Terres Neuves » contribuent au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération. De multiples partenariats avec des manifestations (Festival Chahuts, Festival EHZ, Le Chai), des structures publiques (Conseil Régional d'Aquitaine,

Conseil Général de Gironde et la ville de Bègles) mais aussi avec des structures privées ont été noués depuis la première édition.

La Communauté Urbaine est sollicitée pour apporter son soutien financier à hauteur de 20 000 € aux côtés des autres partenaires publics, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 173 418€ répartis comme suit :

| DEPENSES | € HT | RECETTES | € HT |
|--|----------------|--|----------------|
| Artistique | 39 700 | Billetterie | 56 118 |
| Ateliers | 12 000 | Bar restauration publique | 26 500 |
| Salaires de production | 39 000 | Mairie de Bègles | 27 000 |
| Technique production | 8 700 | CRA | 25 000 |
| Aménagement scénique | 2 500 | CG | 15 000 |
| Site | 13 000 | CUB | 20 000 |
| Sécurité | 10 500 | Droit de tirage | 1 300 |
| Restauration – Hébergement | 8 000 | Sacem | 2 500 |
| Frais de structure | 11 200 | | |
| Assurances | 1 080 | | |
| Promotions | 7 800 | | |
| Frais divers | 12 450 | | |
| Sacem | 5 510 | | |
| Parafiscale | 1 978 | | |
| TOTAL | 173 418 | | 173 418 |
| <i>Contributions volontaires en nature</i> | <i>48 500</i> | <i>Contributions volontaires en nature</i> | <i>48 500</i> |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000€ à l'association Les Sangliers sont Lâchés pour l'organisation de la manifestation Le rendez-vous des Terres Neuves qui se déroulera les 7 et 8 octobre 2011,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée au budget de l'exercice en cours : chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB UA01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 JUILLET 2011**

PUBLIÉ LE : 22 JUILLET 2011

Mme FRANÇOISE CARTRON